



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 7 du mois de septembre à 19 heures 30 , le conseil municipal de Meysac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Membres votants : 15 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Alexandre TRONCHE , Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir Ch. CARON) Stéphane LARCIER (pouvoir Pierre MACHE)

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 2 septembre 2022

DELIBERATION N° 2022.51 Présentation projet de création d'un funérarium

Christophe Caron indique avoir reçu M. Jean-Rémy Bayle, entreprise de pompes funèbres aux Quatre Routes du Lot qui lui a présenté son projet de création d'un funérarium à Versailles (parcelle située à côté de celle de la salle multi-activités).

Les plans du futur complexe funéraire sont présentés aux élus qui prennent connaissance du projet préalablement au dépôt du permis de construire.

Monsieur le maire indique que la création doit faire l'objet d'une autorisation préfectorale.

Le conseil municipal émet un avis favorable unanime au projet présenté.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Christophe CARON



Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0